



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation Départementale de Paris
Pôle Santé-Environnement

Paris, le 28 juin 2023

Information à destination des riverains de la rue Saint-Jacques, Paris 5^{ème}

L'incendie de l'immeuble sis 277 rue Saint-Jacques survenu le 21 juin 2023 a exposé les bâtiments environnants à des résidus de combustion et poussières.

Dans le contexte de la réintégration par les riverains de leurs logements, des analyses ont été conduites par le Laboratoire Central de la préfecture de Police afin d'évaluer notamment les concentrations en plomb dans les poussières déposées, en raison de la présence de ce métal dans les éléments architecturaux de l'immeuble. Les valeurs mesurées mettent en évidence la présence de plomb dans certaines zones, très localisées et très proches du sinistre, où se sont déposées des poussières.

Au vu de ces résultats, l'Agence régionale de santé d'Île-de-France recommande aux personnes habitant à proximité du 277 rue Saint-Jacques, Paris 5^{ème}, et plus particulièrement aux familles avec enfants ou femmes enceintes, de suivre ces mesures d'hygiène simples afin d'éviter une exposition via les poussières qui auraient été introduites dans le logement :

- privilégier l'emploi d'une serpillère humide, plutôt que d'un balai ou d'un aspirateur (sauf si équipé de filtre spécifique), pour nettoyer son logement (sols, huisseries de fenêtres) ;
- laisser sur le palier ou dans l'entrée chaussures, poussettes, trottinettes ;
- se laver régulièrement les mains/laver régulièrement les mains et le visage des enfants (particulièrement avant les repas ou après un contact avec le sol), garder des ongles courts et ne pas se les ronger ;
- laver fréquemment les jouets des enfants et autres objets qu'ils sont susceptibles de porter à la bouche ;
- si balcon :
 - nettoyer (au lave-vitres, avec de l'eau et du détergent ou à l'aide de lingettes jetables) les objets stockés sur le balcon (ex : poussettes, trottinettes, jouets) avant utilisation ou introduction dans le logement ;
 - retirer ses chaussures après être allé sur le balcon.

L'exposition au plomb est susceptible d'être à l'origine d'une maladie nommée le saturnisme qui touche principalement les enfants de moins de 7 ans et les femmes enceintes (plus exactement l'enfant à naître), en raison d'un métabolisme plus favorable à l'absorption du plomb que les adultes. Les enfants sont par ailleurs plus particulièrement exposés au plomb en raison d'un potentiel comportement main-bouche qui favorise l'ingestion de poussières.

Retrouvez tous les conseils sur le site de l'ARS :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/saturnisme-conseils-pour-se-protéger-des-expositions-au-plomb-logement-ancien-activites>